

Seule la confirmation par courrier de l'IFCASS fait foi de votre résultat
Sous réserve de respecter les critères d'éligibilité de LADOM



**CANDIDATS ADMIS AUX EPREUVES DE SELECTION A L'ENTREE EN SECTION PREPARATOIRE
AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL
POUR L'ANNEE 2019-2020**

LISTE PRINCIPALE : 26

NOMS & Prénoms	Département	NOMS & Prénoms	Département
ALI HAMISSI Maila	Mayotte	HOARAU Marie	Réunion
APAYA Lydia	Réunion	IMIZA Murielle*	Réunion
ARGAN Morgan	Réunion	JOCKSAN Lovely	Guadeloupe
BACE Anne-Lise	Guyane	LENCLUME Cassis	Réunion
BEGUE Tessa	Réunion	LISERON Martin	Guadeloupe
BRUNSWIJK Gabriella	Guyane	MAILLOT Noëlline	Réunion
COGNON Rachel*	Guadeloupe	MINATCHY Eulalie	Réunion
CRESCENCE Johanie	Réunion	NONONE Jeannine	Guyane
DALLEAU Maeva	Réunion	PAYET Marie	Réunion
FRANCOIS-LUBIN Maddly	Martinique	ROSE Adeline	Martinique
GOURIET Nathalie	Réunion	SAID-ALI El-Anziz	Réunion
GUILLAUME Kessie	Guadeloupe	VICTORINE--SYLVIO Gabrielle	Réunion
HAMISSI Kaiza	Mayotte	ZITTE Emeline	Réunion

* sous réserve de l'obtention du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (photocopie du relevé de notes à fournir).

L'inscription sur une liste complémentaire n'ouvre pas droit à entrer en formation, mais offre la possibilité d'être appelé, par ordre de mérite, au fur et à mesure du désistement de candidats inscrits sur la liste principale.

Seule la confirmation par courrier de l'IFCASS fait foi de votre résultat
Sous réserve de respecter les critères d'éligibilité de LADOM



**CANDIDATS ADMIS AUX EPREUVES DE SELECTION A L'ENTREE EN SECTION PREPARATOIRE
AUX CONCOURS D'ENTREE DANS LES INSTITUTS DE FORMATION AU TRAVAIL SOCIAL
POUR L'ANNEE 2019-2020**

LISTE COMPLEMENTAIRE : 3

Ordre	NOMS & Prénoms	Département
1	RAMAYE Raphaëlle	Réunion
2	POULIN Caroline	Martinique
3	JEAN-LOUIS Canelle	Guadeloupe

* sous réserve de l'obtention du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent (photocopie du relevé de notes à fournir).

L'inscription sur une liste complémentaire n'ouvre pas droit à entrer en formation, mais offre la possibilité d'être appelé, par ordre de mérite, au fur et à mesure du désistement de candidats inscrits sur la liste principale.